

# RÉUNION DES FAMILLES

Résidences *Les Ligériennes*



Résidence *Art&Loire* : 17 juin 2025

Résidence *Le Havre Ligérien* : 19 juin 2025

Résidence *Les Hauts du Château* : 23 juin 2025

Résidence *Landeronde* : 3 juillet 2025

# ORDRE DU JOUR

- L'équipe de direction et d'encadrement
- Point financier et prix de journée
- Résultats de l'enquête de satisfaction 2024-2025
- Le Conseil de la Vie Sociale
- Actualités
- Les derniers temps forts de l'animation
- Questions / Réponses

# L'ÉQUIPE DE DIRECTION ET D'ENCADREMENT

# L'ÉQUIPE DE DIRECTION

**DIRECTION DES FINANCES & DES SYSTÈMES  
D'INFORMATION**

**Sylvie DIETERLEN**



**DIRECTION DES SERVICES  
ÉCONOMIQUES,  
TECHNIQUES,  
LOGISTIQUES &  
DES RELATIONS  
AVEC LES USAGERS**

**Amélie MORIN**



**DIRECTION  
GÉNÉRALE**  
Sylvie DIETERLEN

**DIRECTION DES  
RESSOURCES HUMAINES,  
DE LA QUALITÉ & DE LA  
GESTION DES RISQUES,  
DE LA COMMUNICATION**

**Sophie PETTINI**



# L'ENCADREMENT DES SOINS

## RÉSIDENCE

**LES HAUTS DU CHÂTEAU  
CHAMPTOCÉ SUR LOIRE**

**Céline DUCROCQ**

*Cadre de santé*

**Dr Denis VATELOT**

*Médecin coordonnateur*



**DIRECTION  
DES SOINS**  
**Adeline CHATEAU**  
*Cadre supérieure  
de santé*

## RÉSIDENCE ART&LOIRE SAINT GEORGES SUR LOIRE

**Nicolas BEAUVAIS**

*FF cadre de santé  
(UPAD et HT)*

**Caroline JOUBERT**

*Cadre de santé*

*Quartiers Bazin et Piaf*

**Claire TRANAIN**

*FF cadre de santé  
(Claudel et Gabin)*

**Dr Denis VATELOT (RDC)**

**Dr Olivier VIDALENC (1<sup>er</sup>)**

*Médecins coordonnateurs*



## RÉSIDENCE LE HAVRE LIGÉRIEN MONTJEAN SUR LOIRE

**Annelise DUPONT**

*Cadre de santé*

**Dr Denis VATELOT**

*Médecin coordonnateur*



## RÉSIDENCE LANDERONDE LA POSSONNIÈRE

**Caroline JOUBERT**

*Cadre de santé*

**Dr Olivier VIDALENC**

*Médecin coordonnateur*

# POINT FINANCIER & PRIX DE JOURNÉE



# ACTIVITÉS - CHIFFRES CLÉS 2024

**329 Lits**

Dont

**6 HT**

Hébergement  
permanent  
323 lits



*Journées HP*  
**116 940 j**



*Taux occupation*  
**98,92 %**

Hébergement  
temporaire  
6 lits



*Journées HT*  
**1759 j**



*Taux occupation*  
**80,10 %**

Accueil  
de jour  
6 places



*Journées A2J*  
**1287,50 j**



*Taux occupation*  
**84,82 %**

# RESSOURCES HUMAINES - CHIFFRES CLÉS 2024

Au 31/12/24

**302** Agents  
rémunérés

277,69 ETP\*

<i>Titulaires</i> <b>221</b>	<i>CDD</i> <b>71</b>	<i>CDI</i> <b>8</b>
<i>Absentéisme</i> <b>10,65 %</b>	<i>Absentéisme MO</i> <b>4,92 %</b>	<i>Absentéisme MP</i> <b>1,95 %</b>
<i>Départs</i> <b>23</b>	<i>Arrivée par mutation</i> <b>1</b>	<b>293 départs en formations</b>
<b>84%</b> <b>Soignants</b>	<i>9% technique et logistique</i>	<i>5% Administration 2% Autres métiers</i>

\* Équivalents Temps Plein

# SUIVI DE LA SITUATION FINANCIÈRE

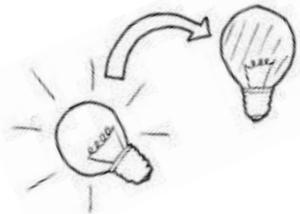
## RÉSULTAT D'EXPLOITATION BRUT

(sans reprise de provision exceptionnelle et crédits non reconductibles)

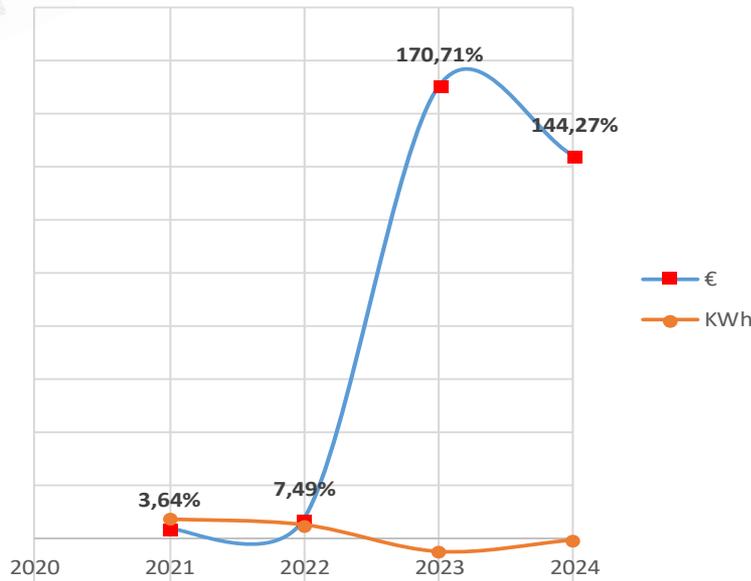
	Montant des dépenses	Montant des recettes	Résultats	% du résultat sur le total des recettes
2019	14 940 144,28 €	15 017 801,71 €	77 657,43 €	0,52 %
2020	16 131 333,09 €	16 027 618,85 €	- 103 714,24 €	- 0,65 %
2021	17 934 643,06 €	17 934 566,88 €	- 76,18 €	0,00 %
2022	19 639 984,72 €	18 896 079,81 €	- 743 904,91 €	- 3,94 %
2023	21 035 167,78 €	19 372 036,39 €	- 1 663 131,39 €	- 8,59 %
2024	20 891 984,08 €	19 922 838,27 €	- 969 145,78 €	- 4,86 %

**DÉFICIT STRUCTUREL**

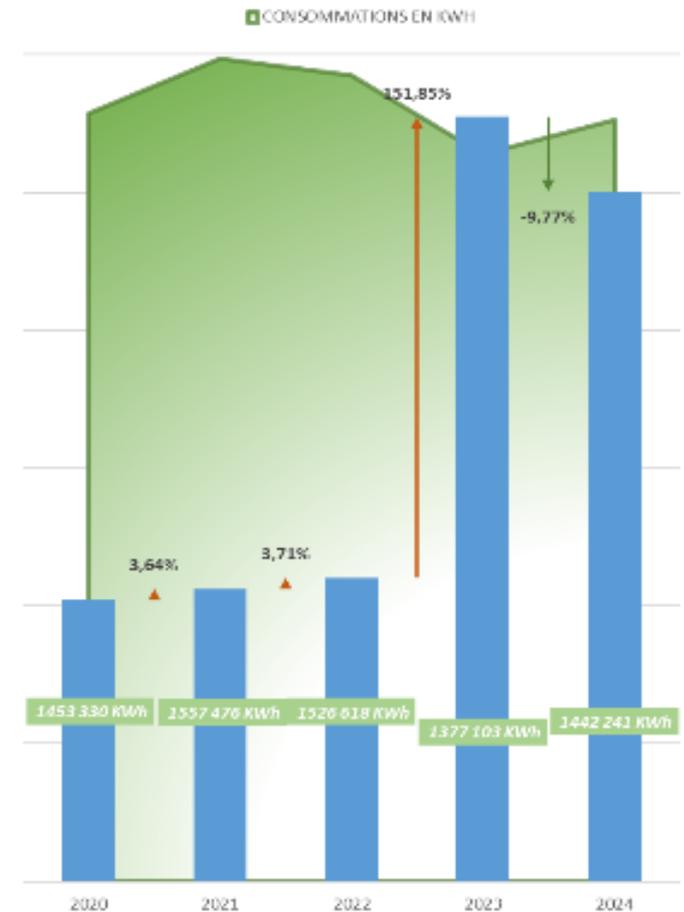
# PRINCIPALES DÉPENSES 2024



% d'augmentation des dépenses d'électricité et Variation de la consommation en KWh



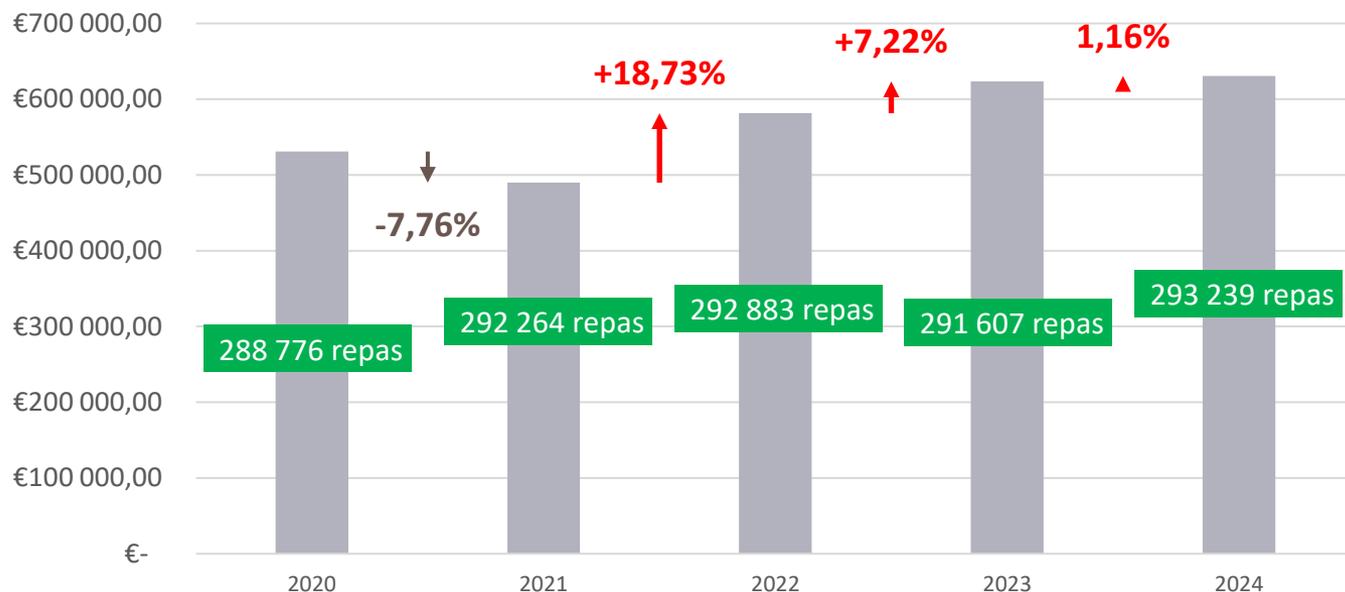
Résidences Les Ligériennes  
Evolution des dépenses d'électricité depuis 2020



ELECTRICITE	Montants ERRD	Ecart	% d'évolution	% d'évolution cumulé
2020	204 936,19 €			
2021	212 398,73 €	7 462,54 €	3,64%	3,64%
2022	220 280,60 €	7 881,87 €	3,71%	7,49%
2023	554 779,62 €	334 499,02 €	151,85%	170,71%
2024	500 593,23 €	- 54 186,39 €	-9,77%	144,27%

# PRINCIPALES DÉPENSES 2024

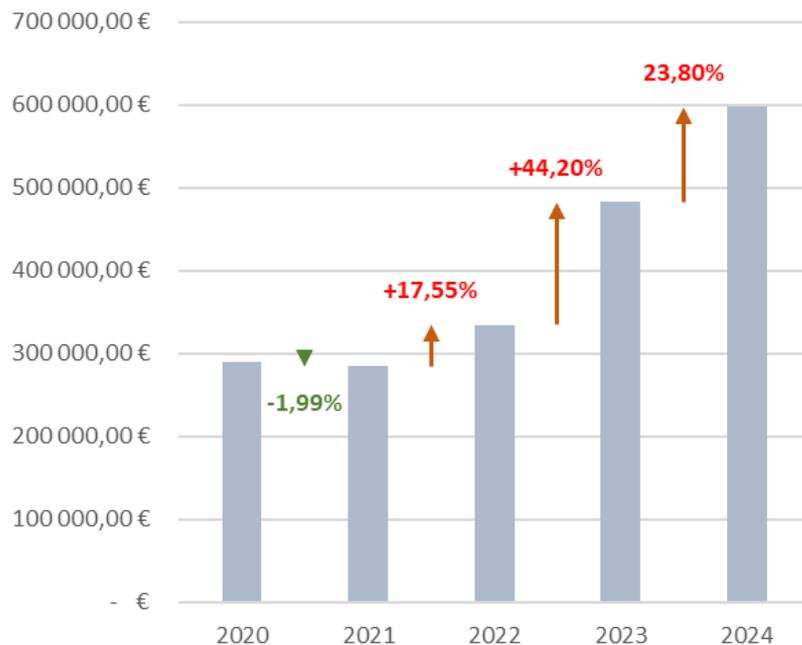
## Résidences *Les Ligériennes* Évolution des dépenses d'alimentation depuis 2020



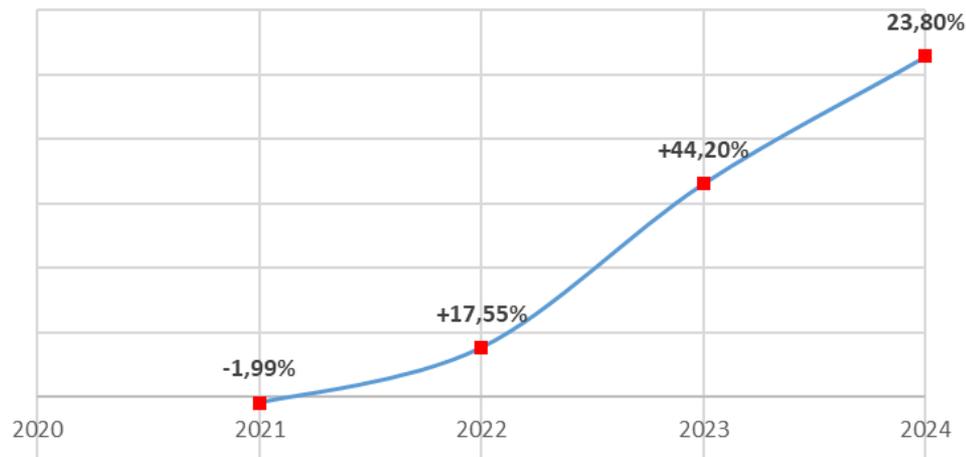
Alimentation								
Année	Total Dépenses	Nombre de repas	Nombre de journée (Permanent et Temporaire)	Nbr journée Etbls *0,33 (Petit-déjeuner et Goûter)	TOTAL Repas	Recettes des repas	Cout repas journalier	Cout repas net
2024	630 666,84 €	254 068	118 699	39 171	293 239	19 754,18 €	5,15 €	2,08 €
2023	623 441,10 €	252 241	119 291	39 366	291 607	20 855,82 €	5,05 €	2,07 €
2022	581 476,15 €	253 749	118 589	39 134	292 883	21 629,75 €	4,72 €	1,91 €
2021	489 729,51 €	253 181	118 432	39 083	292 264	21 182,21 €	3,96 €	1,60 €
2020	530 916,72 €	249 511	118 984	39 265	288 776	14 689,24 €	4,34 €	1,79 €

# PRINCIPALES DÉPENSES 2024

## Résidences Les Ligériennes Evolution des intérêts des emprunts depuis 2020 (ICNE inclus)



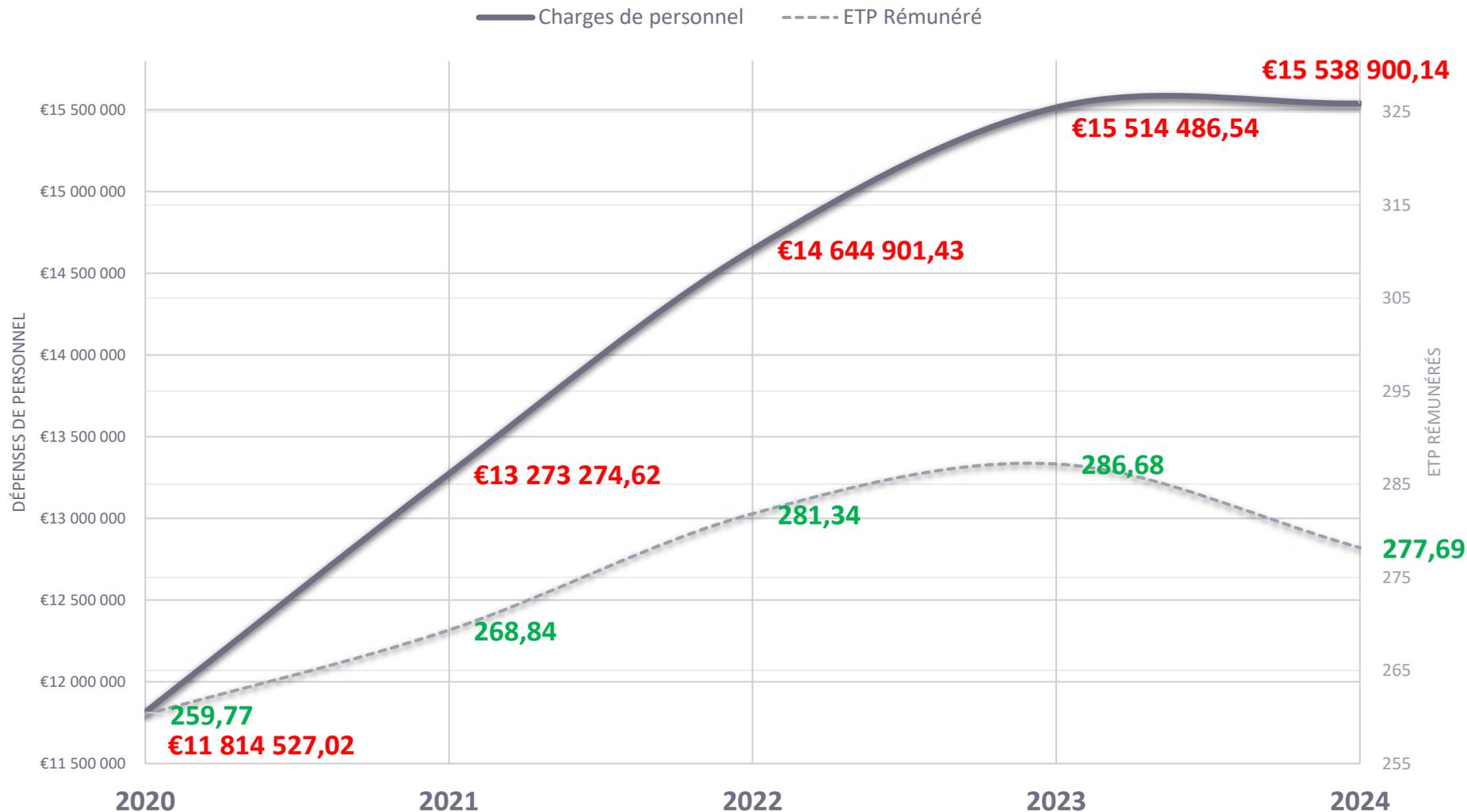
## % d'augmentation du montant des intérêts des emprunts



Date	Taux Emprunt	Dont Livret A
01/08/2027	1,86%	0,75%
01/02/2020	1,61%	0,50%
01/02/2022	2,11%	1%
01/08/2022	3,11%	2%
01/02/2023	4,11%	3%

# PRINCIPALES DÉPENSES 2024

## Evolution des charges de personnel et des ETP rémunérés



# RÉPARTITION DES DÉPENSES 2024

## Charges de structure :

(emprunts...)

2023 : 3 270 893 €

2024 : 4 374 469 €

**+ 1 103 575 €**

**↗ + 33 %**

## Charges d'exploitation

### courante :

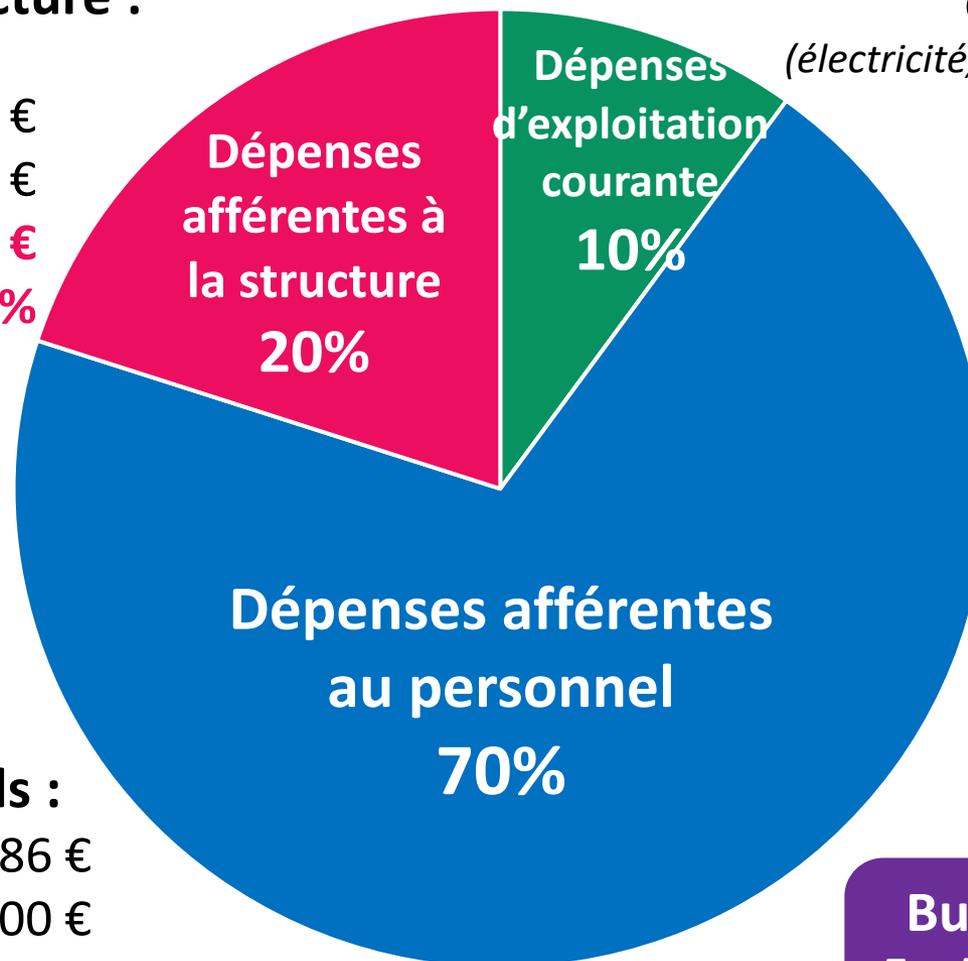
(électricité, denrées alimentaires...)

2023 : 2 249 787 €

2024 : 2 228 700 €

**- 21 086 €**

**↘ - 0,9 %**



## Charges

### de personnels :

2023 : 15 514 486 €

2024 : 15 538 900 €

**+ 24 413 €**

**➔ + 0,2 %**

**Budget global :**

Environ 20 millions  
d'euros

# PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE DEPUIS 2024



- **Cuisine centrale** : - 1 ETP
- **Lingerie Art&Loire** : ETP constants au transfert de lits de Savennières et résidents de Rochefort sur Loire (+ 77 résidents en 2024)
- **Infirmiers**: - 1 ETP au 10/09/24
- **Personnel de nuit** :
  - 01/01/24 : - 1 ETP qui était en plus sur le site de Champtocé
  - 10/09/24 : - 2 ETP (3 agents contre 2 x 2 avant le déménagement)
- **Personnel Soignant** : moyens constants
- **Hôtellerie** : moyens constants avec intégration du ménage des locaux communs
- **Animation** : - 1 ETP au 10/09/24

# PLAN DE RETOUR À L'ÉQUILIBRE DEPUIS 2024

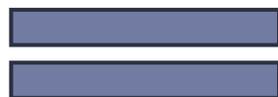
- **Direction** : - 0,50 ETP (mise à disposition CHCA)
- **Responsable Pôle Administratif** : - 0,30 ETP (mise à disposition CHCA)
- **Qualité gestion des risques** : - 0,50 ETP
- **Accueil Admission** :  
01/02/24 : - 1 ETP Accueil Admission Montjean  
10/09/24 : - 0,50 ETP Accueil Admission  
01/03/25 : - 1,30 ETP (- 0,50 Accueil St Georges et non remplacement d'un départ en retraite)



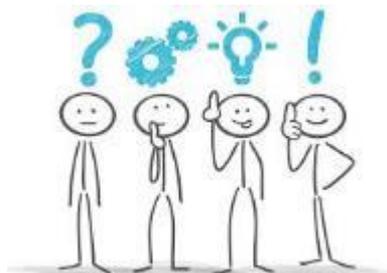
**- 7 ETP Administratifs**  
(Direction, cadre, agent  
administratif) depuis 2015

# PÔLE ACCUEIL ET ADMISSION

- ⇒ **Souhait d'une harmonisation des pratiques professionnelles**
  - Fluidification des frais de séjour
- ⇒ **Continuité du standard pendant les absences**
- ⇒ **Bilan des entretiens d'évaluation** des agents concernés
- ⇒ **Départ à la retraite de l'agent d'accueil du site Landeronde le 1<sup>er</sup> mars 2025**



## RÉORGANISATION DU PÔLE ACCUEIL et ADMISSIONS



# RÉORGANISATION DU PÔLE ACCUEIL ET ADMISSION

## Un bureau « Accueil physique et téléphonique »



- Accueil physique
- Accueil téléphonique
- Saisie des mouvements journaliers
- Mise à jour des listes des résidents de toutes les résidences
- Réservation des repas des familles et facturation
- Réservation des salles de réunion
- Réservation des véhicules
- Saisie RESIDH EHPAD
- Étiquettes pour les nouveaux résidents

## Deux bureaux « Admission Facturation »

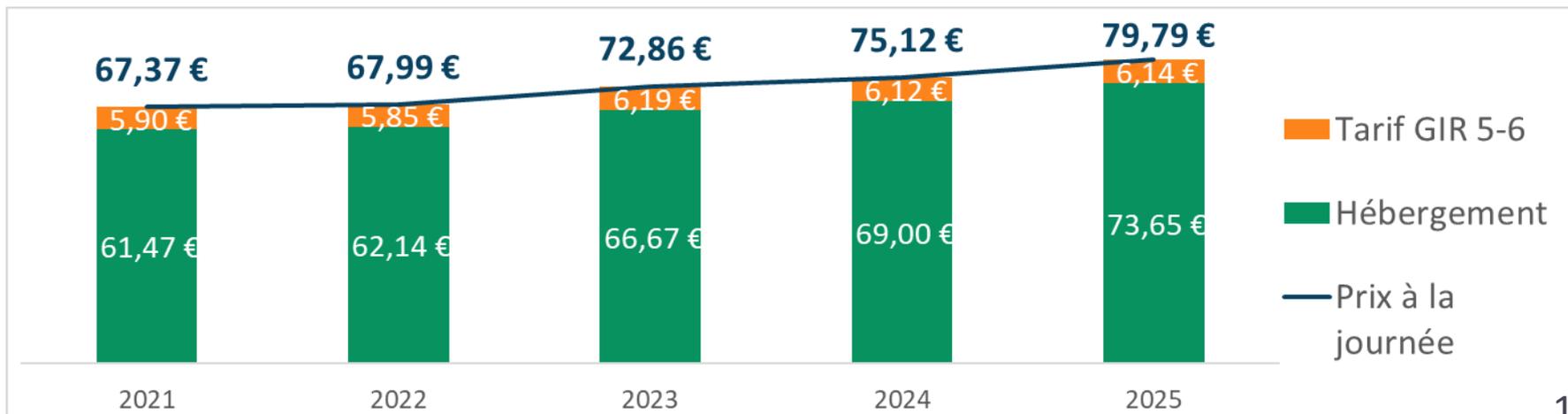
- **Préadmission et admission** : accueil des familles et gestion du dossier administratif
  - Hébergement temporaire : 6 lits
  - Hébergement permanent : 323 lits
  - Accueil de Jour : 6 places
- **Facturation** :
  - Mensuelle et Aidés sociaux
  - APL : CAF et MSA
  - Gestion des sorties
  - Suivi mensuel à compléter
- Enquêtes annuelles à compléter
- Recouvrement (APA à suivre en fonction des évaluations du GIR)
- Saisie et suivi des dépenses et honoraires médicaux

1<sup>er</sup> mars 2025 : Centralisation au siège social à la Résidence Art&Loire pour avoir un pôle Accueil/Admission dans un lieu unique

# Tarifs validés par le Conseil Départemental

<b>Hébergement</b>	<b>73,65 €</b>
Dépendance GIR 1 et 2	22,79 €
Dépendance GIR 3 et 4	14,47 €
<b>Dépendance GIR 5 et 6 (= ticket modérateur)</b>	<b>6,14 €</b>
<b>Prix à la journée en 2025</b>	<b>79,79 €</b>
Prix pour 31 jours	2 473,49 €

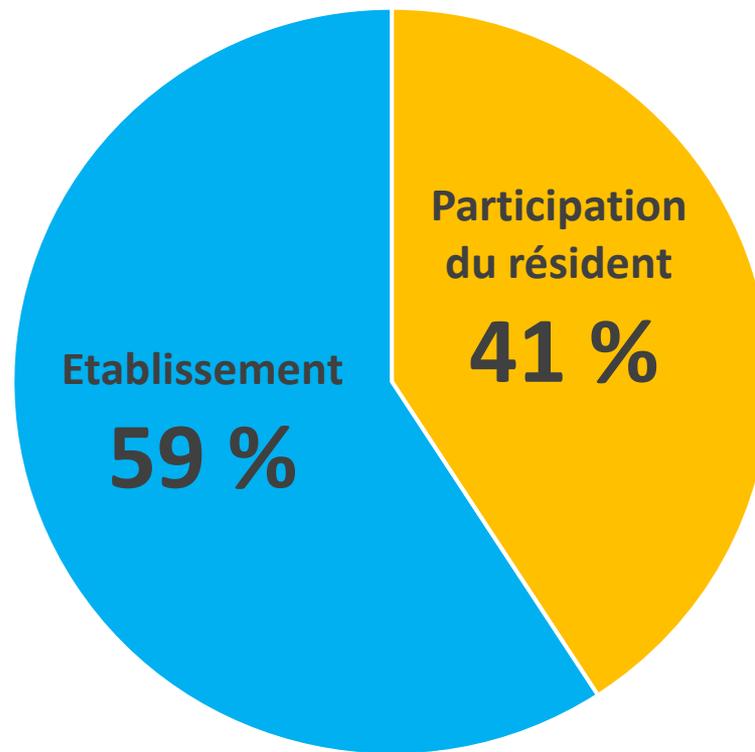
## Évolution depuis 2021 :



# COÛT MOYEN ANNUEL D'UNE PLACE : 67 301 €

**La participation du résident recouvre les prestations :**

- d'administration
- d'accueil hôtelier,
- de restauration
- d'entretien,
- d'animation,
- d'aide et de surveillance aux personnes hébergées ayant perdu tout ou partie de leur autonomie pour l'accomplissement des actes ordinaires de la vie courante.



	2021	2022	2023	2024
Participation du résident	43%	↘ 38%	38%	↗ 41%
Établissement	57%	↗ 62%	62%	↘ 59%

**EXPÉRIMENTATION  
DE LA FUSION DES SECTIONS  
SOINS ET DÉPENDANCE**

# BUDGET EHPAD & PRIX DE JOURNÉE



En comptabilité, le budget d'un EHPAD compte 3 sections tarifaires :

- **L'Hébergement** : section financée à 100 % par le tarif hébergement payé par le résident ;
- **La Dépendance** : section financée par le résident (talon dépendance) et le Département qui verse une dotation chaque année (l'APA) ;
- **Les Soins** : section financée à 100 % par l'assurance maladie (honoraires médicaux, actes de radiologie, laboratoire, 100 % du salaire des IDE et 70% du salaire des AS, AMP, ASH...).

Le prix de journée facturé au résident est composé :

✓ d'un tarif  
« Hébergement »



✓ d'un talon « Dépendance » (ou ticket modérateur) correspondant au tarif des GIR 5 et 6.

# QUE COMPREND LE PRIX DE JOURNÉE ?

## HÉBERGEMENT (92 %)

Le prix de journée hébergement recouvre les prestations d'administration générale, d'accueil hôtelier, de restauration, d'entretien et d'animation de la vie intérieure de l'établissement.

### **Par exemple :**

- ✓ Fournitures hôtelières
- ✓ Produits et matériel d'entretien
- ✓ Tous les services extérieurs (assurances, eau, gaz, électricité...)
- ✓ Toutes les dépenses relatives à l'administration, la salubrité...
- ✓ Les frais de personnel concernant l'administration, l'entretien, l'animation...
- ✓ Les frais de restauration
- ✓ Frais de blanchisserie
- ✓ Dépenses d'entretien et du personnel correspondant : ménage, lingerie...
- ✓ Frais de Structure : amortissements, Intérêts d'emprunts

## DÉPENDANCE (8 %)

Le prix de journée dépendance couvre les prestations d'aide et de surveillance à apporter aux personnes hébergées ayant perdu tout ou partie de leur autonomie pour l'accomplissement des actes ordinaires de la vie courante.

### **Par exemple :**

- ✓ Changes, alèses, produits absorbants
- ✓ Frais de certains personnels (psychologue, 30 % des salaires des AS, AMP, agent des services)

3 tarifs dépendance sont fixés selon le GIR du résident (GIR 1-2, GIR 3-4, GIR 5-6). Le tarif GIR 5-6 correspond au ticket modérateur facturé à tous les résidents.



# Les tarifs journaliers arrêtés au 01/03/25

	Évolution des tarifs au 01/03/2025
Tarif hébergement journalier	73,65 €
Tarif dépendance journalier GIR 5-6	6,14 €
Tarif dépendance journalier GIR 3-4	14,47 €
Tarif dépendance journalier GIR 1-2	22,79 €

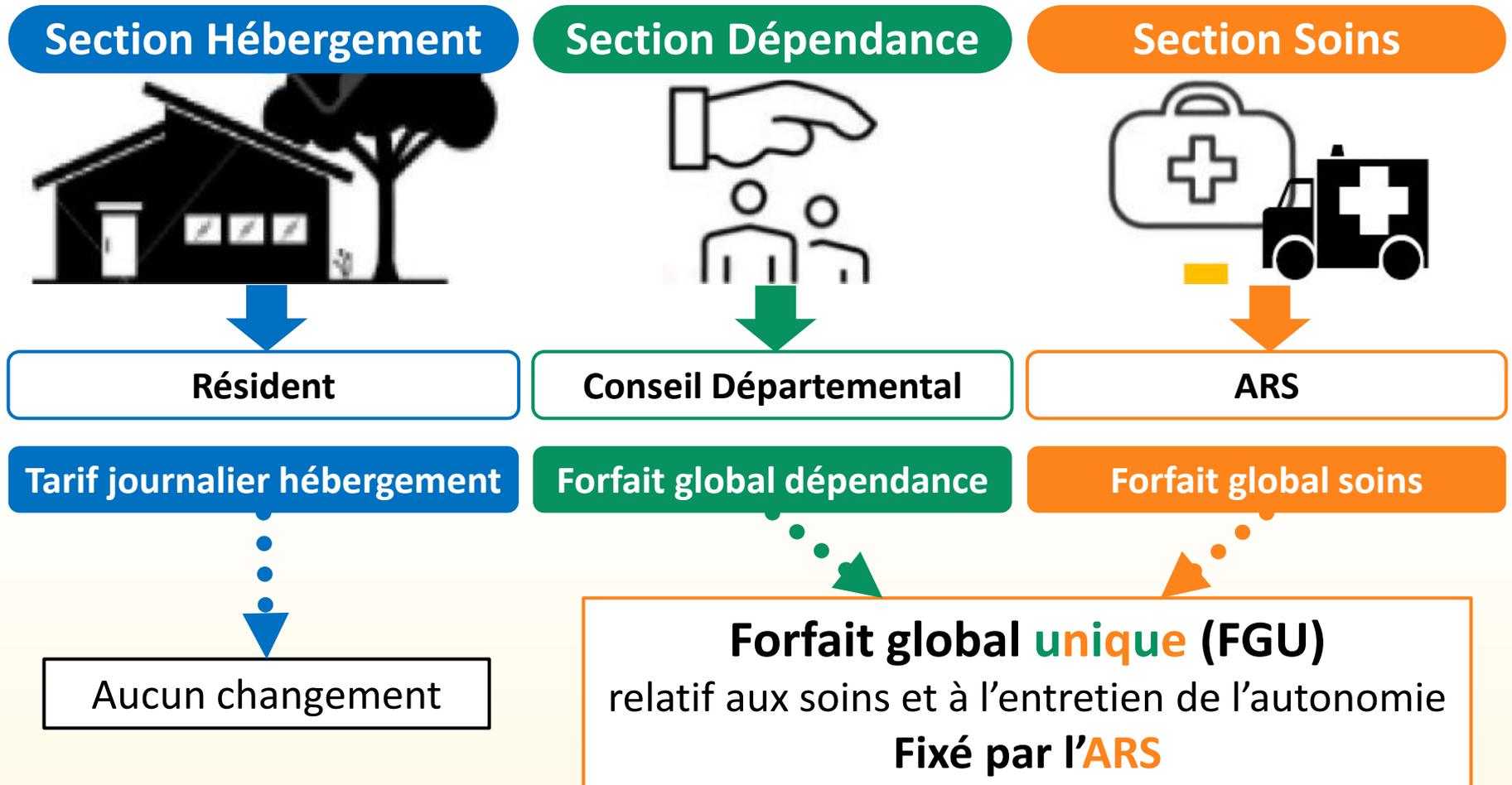
**Les tarifs hébergement et dépendance sont arrêtés  
par le Conseil départemental et sont propres  
à chaque établissement**

# Les règles de facturation au 01/03/25

Résidents originaires du 49 ou du 44	Facturé
Tarif hébergement journalier	73,65 €
Ticket modérateur = tarif dépendance GIR 5-6	6,14 €
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents originaires du 49 ou 44	<b>79,79 €</b>

Résidents non originaires du 49 ou du 44	Facturé
Tarif hébergement journalier	73,65 €
Tarif grande dépendance GIR 1-2	22,79 €
Tarif moyenne dépendance GIR 3-4	14,47 €
Tarif faible dépendance GIR 5-6	6,14 €
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents GIR 1-2 hors 49 ou 44	<b>96,44 €</b>
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents GIR 3-4 hors 49 ou 44	<b>88,12 €</b>
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents GIR 5-6 hors 49 ou 44	<b>79,79 €</b>

# À compter du 01/07/2025 : regroupement des actuelles sections « soins » et « dépendance »



# Ce qui change au 01/07/2025

- **La participation journalière à l'entretien de l'autonomie sera désormais unique et arrêtée au niveau national**
  - ⇒ Cette participation remplace le ticket modérateur
  - ⇒ Elle est fixée à 6,10 € par jour
- **Dans le cadre de l'expérimentation, le volet APA-E n'existe plus**
  - ⇒ L'établissement ne facturera donc plus aucun tarif journalier aux départements dans lesquels ses résidents ont conservé leur domicile de secours

# Les règles de facturation au 01/03/25

<b>Résidents originaires du 49 ou du 44</b>	<b>01/03/25</b>	<b>01/07/25</b>
Tarif hébergement journalier	73,65 €	73,65 €
Ticket modérateur = tarif dépendance GIR 5-6	6,14 €	
Participation forfaitaire à l'entretien de l'autonomie		6,10 €
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents originaires du 49 ou 44	<b>79,79 €</b>	<b>79,75 €</b>

<b>Résidents non originaires du 49 ou du 44</b>	<b>01/03/25</b>	<b>01/07/25</b>
Tarif hébergement journalier	73,65 €	73,65 €
Tarif grande dépendance GIR 1-2	22,79 €	
Tarif moyenne dépendance GIR 3-4	14,47 €	
Tarif faible dépendance GIR 5-6	6,14 €	
Participation forfaitaire à l'entretien de l'autonomie		6,10 €
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents GIR 1-2 hors 49 ou 44	<b>96,44 €</b>	<b>79,75 €</b>
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents GIR 3-4 hors 49 ou 44	<b>88,12 €</b>	
<b>Tarif journalier</b> pour les résidents GIR 5-6 hors 49 ou 44	<b>79,79 €</b>	

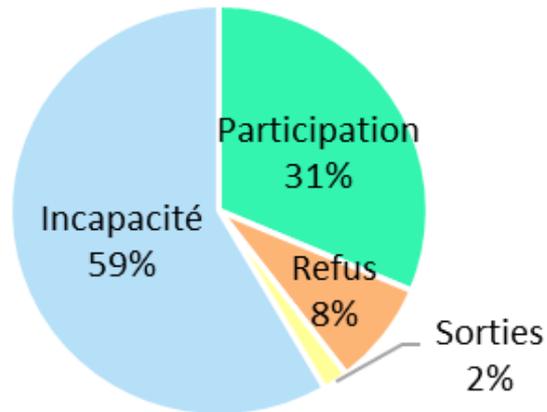
**La participation du résident au titre de l'entretien de l'autonomie devient unique, quel que soit son âge, son GIR et son département d'origine.**

# L'ENQUÊTE DE SATISFACTION 2024-2025

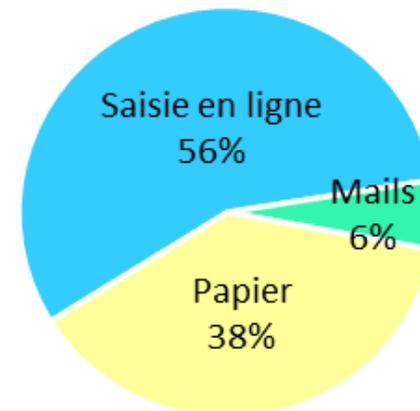
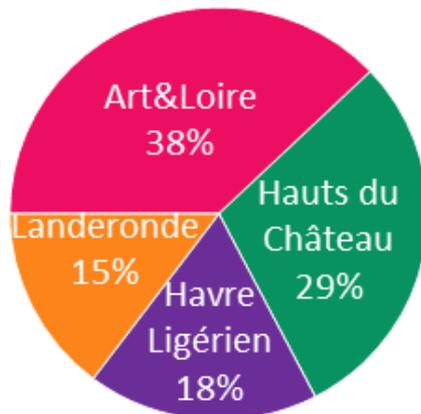
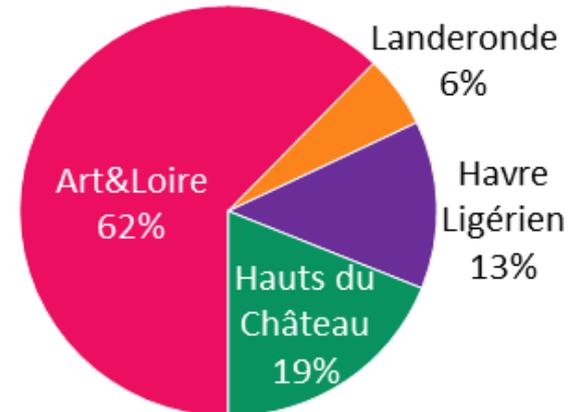


# ENQUÊTE À L'ATTENTION DES USAGERS

**TAUX DE RETOUR RÉSIDENTS :**  
95 recueils soit 70 % des résidents  
jugés en capacité de répondre

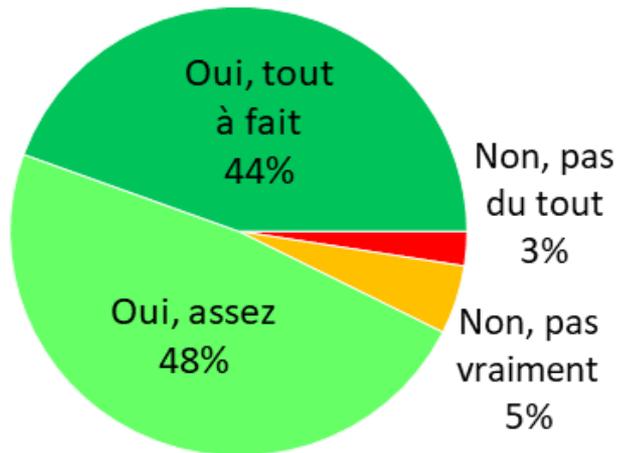


**TAUX DE RETOUR PROCHES :**  
55 questionnaires renseignés  
soit 17 % des familles

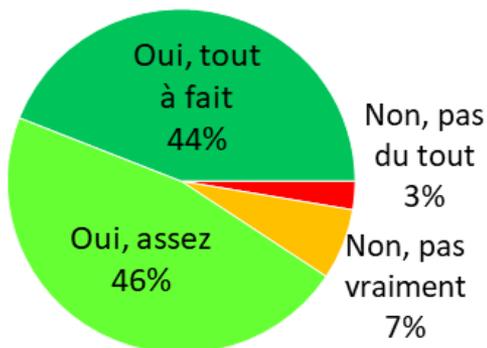
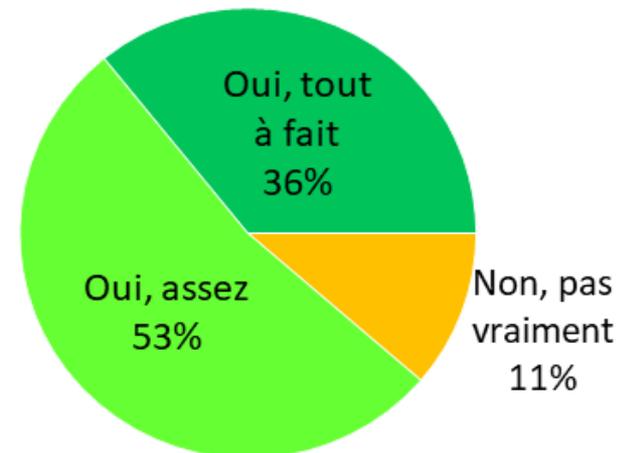


# ENQUÊTE À L'ATTENTION DES USAGERS

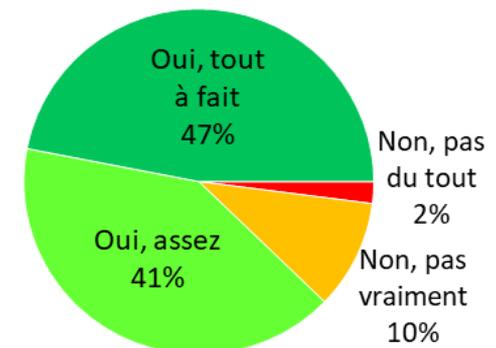
## Satisfaction globale des résidents :



## Satisfaction globale des proches :



Résultats de l'enquête 2022



## Les plus selon vous

- 👍 La majorité des résidents apprécie leur logement.
- 👍 Un personnel à l'écoute et qui sait se rendre disponible, pour les résidents et pour les familles.
- 👍 Les prestations repas sont satisfaisantes pour la plupart.
- 👍 Les activités sont satisfaisantes pour la plupart des résidents.
- 👍 74 % accèdent aux PV du CVS contre 40 % en 2022.

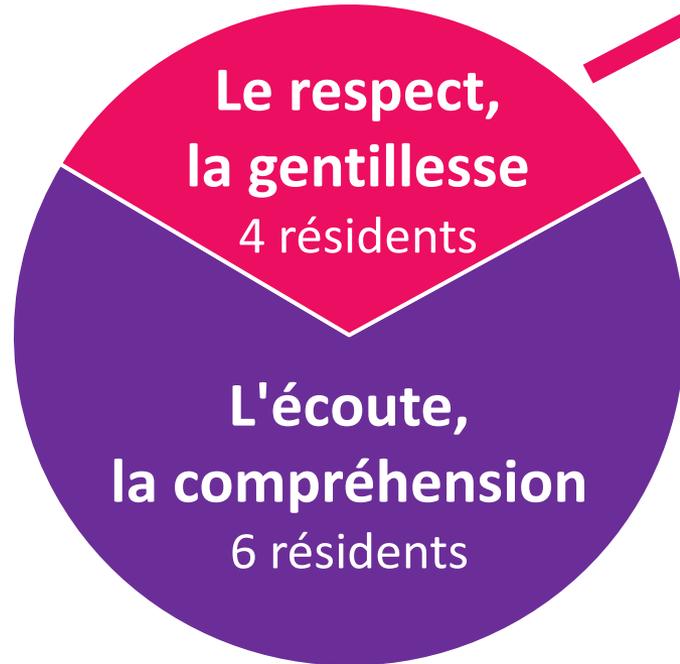
[www.ligeriennes.fr](http://www.ligeriennes.fr)

## Les moins selon vous

- ☹️ Une dégradation est constatée concernant le ménage des locaux.
- ☹️ Le référent soignant et son rôle sont toujours méconnus.
- ☹️ Les effectifs sont ressentis comme insuffisants.
- ☹️ L'identification des professionnels n'est pas facile.
- ☹️ Manque d'informations sur le suivi médical, d'interactions avec le médecin.
- ☹️ Le site Internet reste méconnu.
- ☹️ Beaucoup ne savent pas à qui s'adresser en cas de question.
- ☹️ Pas toujours de réponses aux réclamations.
- ☹️ La connaissance du rôle du CVS ne s'est pas améliorée depuis 2022.

# LES VALEURS À PORTER SELON...

## LES RÉSIDENTS :



## LES PROCHES :

Le respect des résidents  
et des personnels : 11

L'écoute du résident  
et des personnels : 9

La bienveillance : 6

L'empathie,  
la compassion : 6

L'humanité,  
l'humanisme : 5

La dignité : 4

# LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE



# LE CVS, C'EST QUOI ?

## Une instance OBLIGATOIRE et réglementée

- ✓ Loi du 02/01/2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- ✓ Composition minimale et attributions fixées par décret (2022-688) et inscrites au CASF (*Code de l'Action Sociale et des Familles*)

## Un lieu d'écoute, de dialogue et de proposition

- ✓ **Au moins la moitié des membres du CVS sont des représentants des résidents et des familles.**
- ✓ Sont aussi représentés : le personnel de l'EHPAD, le Conseil d'Administration et la direction
- ✓ Chaque représentant peut s'y exprimer librement

# LE CVS, ÇA SERT À QUOI ?

- ✓ Vos représentants veillent à ce que vos droits soient respectés et vos avis sur le service rendu entendus.
- ✓ **Ils donnent leurs avis et font des propositions sur le quotidien des personnes et le fonctionnement de l'établissement :**

Conditions  
de vie

Projets  
de travaux et  
équipement

Nature et prix  
des services

Animation  
et vie sociale

Restauration

Prestations  
de soins

Utilisation  
et entretien  
des locaux

Accompagnement  
des personnes

# VOS REPRÉSENTANTS AUX CVS

Représentants des résidents  
de l'EHPAD *Les Hauts du Château*

Élus en mars 2025,  
ils sont des interlocuteurs  
privilegiés auprès des  
équipes et de la direction.



**M. Pierre  
RADE**



*Siège vacant*



**M. Fernand  
CHAUDET**

Représentant  
des familles

# VOS REPRÉSENTANTS AUX CVS

Représentants des résidents  
de l'EHPAD *Landeronde*



**Mme  
Raymonde  
FERRARA**



*Siège vacant*

Élus en mars 2025,  
ils sont des interlocuteurs  
privilégiés auprès des  
équipes et de la direction.



***Siège vacant***  
*Appel à candidature à venir*

Représentant  
des familles

# VOS REPRÉSENTANTS AUX CVS

Représentants des résidents  
de l'EHPAD *Le Havre Ligérien*

Élus en mars 2025,  
ils sont des interlocuteurs  
priviliégiés auprès des  
équipes et de la direction.



**Mme Paulette  
CHAUVAT**



**M. Pierre  
RAMELET**



**Mme Marie  
BOUREAU**

Représentante  
des familles

# VOS REPRÉSENTANTS AUX CVS

Représentants des résidents  
de l'EHPAD *Art&Loire*



Mme Hélène  
BRECHET



Mme Simone  
ROCHARD



Mme Odile  
SICHET



*Siège vacant*

Élus en mars 2025,  
ils sont des interlocuteurs  
priviliégés auprès des  
équipes et de la direction.



M. Xavier  
DOINEAU



Mme Yolaine  
LIVOIREAU



M. Guy  
RESPONDEK

Représentants des familles

# CALENDRIER DES RENCONTRES 2025

Jeudi 6  
FÉVRIER

Jeudi 24  
AVRIL

Jeudi 26  
JUIN

Jeudi 6  
NOVEM.

Vous avez des questions ou des observations concernant le fonctionnement des *Ligériennes* ?

**Transmettez-les à vos représentants :**

→ **Résidents** : lors des rencontres pré-CVS organisées par les animateurs

→ **Proches** :  
[CVS@lesligeriennes.fr](mailto:CVS@lesligeriennes.fr)

# LES ACTUALITÉS

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030

**Un Projet  
d'Établissement,  
c'est...**

- ➔ Un outil réglementaire pour tout ESMS
- ➔ Dans lequel l'établissement fixe ses **objectifs de fonctionnement et d'amélioration du service rendu**
- ➔ Établi pour une durée maximale de 5 ans après **consultation du CVS et des parties prenantes**

**Le « PE » 2026-2030 va se construire en 2025 et comprendra :**

**1 volet « Orientations stratégiques et communication »**  
fixant les lignes directrices pour 5 autres volets

**Politique qualité  
& gestion des risques**

**Projet de vie, d'accompagnement  
& de soins (Humanitude)**

**Projet  
social**  
(qualité  
de vie au  
travail)

**Projet logistique et  
développement durable**

**Projet du système  
d'information**

# PASA ÉQUINOXE

- Été 2024 - Appel à candidature de l'ARS PDL pour expérimenter la mise en œuvre d'un tout nouveau service :
  - ➔ Proposer **durant la soirée** des activités individuelles ou collectives concourant à l'apaisement et à la réduction des angoisses, tout en participant au maintien des capacités des personnes atteintes de maladie neurodégénérative
- **Art&Loire** ➔ 1<sup>er</sup> EHPAD du 49 à tester ce dispositif
- Ouverture en avril 2025 pour une durée minimale d'un an
- **6 à 7 résidents accueillis par un agent dédié après 16 h 30 et jusqu'à 23 h 30**
- **Du lundi au vendredi** (plus réduit pendant les congés d'été)



# RÉSERVATION DE SALLE ET REPAS



**Auprès de l'équipe d'accueil et d'admission  
au moins 8 jours avant la date souhaitée**

- Mise à disposition gracieuse, en dehors des besoins de l'EHPAD
  - Il n'est pas permis de les occuper sans demande préalable
  - Capacité et équipement variant les salles
- Renseignement auprès de l'accueil de la résidence *Art&Loire* :  
[accueil@lesligeriennes.fr](mailto:accueil@lesligeriennes.fr) ou 02 41 39 60 60



**Engagement des proches à respecter le règlement intérieur  
(soumis à l'avis du CVS le 26/06/2025)**

- Gestion autonome des repas (pas de personnel à disposition)
- Nettoyage et rangement du matériel utilisé
- L'utilisation d'appareils électriques de type raclette est interdit



**Si commande de repas : facturation au plus tard le mois suivant**

# RÉSERVATION DE SALLE ET REPAS

## Résidence *Les Hauts du Château* – Champtocé/Loire

LIEUX	Salon des familles	Salle d'animation
NOMBRE MAXIMUM DE CONVIVES	8 personnes (y compris le résident)	15 personnes (y compris le résident)
POSSIBILITÉ REPAS ACCOMPAGNANTS	OUI	NON
MISE À DISPOSITION DE VAISSELLE	OUI Les accompagnants s'engagent à déposer la vaisselle sale sur le chariot mis à leur disposition et l'acheminer vers l'office	NON Les accompagnants s'engagent à rendre l'espace propre et rangé
QUAND	Tous les jours de 12 h à 15 h	Les WE et jours fériés de 12 h à 14 h

# RÉSERVATION DE SALLE ET REPAS

## Résidence *Landeronde* – La Possonnière

LIEUX	PASA	Salle des familles
NOMBRE MAXIMUM DE CONVIVES	12 personnes (y compris le résident)	4 personnes (y compris le résident)
POSSIBILITÉ REPAS ACCOMPAGNANTS	OUI	OUI
MISE À DISPOSITION DE VAISSELLE	OUI Les accompagnants s'engagent à rendre la salle propre et la vaisselle faite (l'espace est équipé d'un lave-vaisselle)	OUI Les accompagnants s'engagent à déposer la vaisselle sale sur le chariot mis à leur disposition et l'acheminer vers l'office
QUAND	Les WE et jours fériés Pas de contrainte horaire	Tous les jours Pas de contrainte horaire

# RÉSERVATION DE SALLE ET REPAS

## Résidence *Le Havre Ligérien* – Montjean/Loire

LIEUX	Salon des résidents A	Salon des résidents B	Salle à manger
NBRE MAX DE CONVIVES	8 personnes (y compris le résident)	8 personnes (y compris le résident)	12 personnes (y compris le résident)
POSSIBILITÉ REPAS ACCOMPAGNANTS	OUI	OUI	OUI
MISE À DISPOSITION DE VAISSELLE	OUI Les accompagnants s'engagent à rendre la salle propre et la vaisselle faite (l'espace est équipé d'un lave-vaisselle)	OUI Les accompagnants s'engagent à rendre la salle propre et la vaisselle faite (l'espace est équipé d'un lave-vaisselle)	OUI Les accompagnants s'engagent à déposer la vaisselle sale sur le chariot mis à leur disposition et l'acheminer vers l'office
QUAND	Les WE et jours fériés de 12 h à 14 h	Les WE et jours fériés de 12 h à 14 h	Tous les jours de 12 h à 17 h 30

# RÉSERVATION DE SALLE ET REPAS

## Résidence *Art&Loire* – St Georges/Loire

LIEUX	Espace DALI (Accueil de jour)	Espace VAN GOGH (PASA)	Salle d'animation VIVALDI	Salle de réunion Joséphine BAKER
NBRE MAX DE CONVIVES	8 personnes (y compris le résident)	12 personnes (y compris le résident)	25 personnes (y compris le résident)	15 personnes (y compris le résident)
REPAS ACCOMPAGNANTS	OUI	OUI	NON	NON
MISE À DISPOSITION DE VAISSELLE	OUI Les accompagnants s'engagent à rendre la salle propre et la vaisselle faite (l'espace est équipé d'un lave-vaisselle)	OUI Les accompagnants s'engagent à rendre la salle propre et la vaisselle faite (l'espace est équipé d'un lave-vaisselle)	NON Les accompagnants s'engagent à rendre l'espace propre et rangé	NON Les accompagnants s'engagent à rendre l'espace propre et rangé
QUAND	WE et jours fériés Pas de contrainte horaire	WE et jours fériés Pas de contrainte horaire	WE et jours fériés Pas de contrainte horaire	WE et jours fériés Pas de contrainte horaire

# RÉSERVATION DE SALLE ET REPAS

## Résidence *Art&Loire* – St Georges/Loire

LIEUX	Salon des familles CLAUDEL	Salon des familles GABIN	Salon des familles PIAF/BAZIN
NBRE MAX DE CONVIVES	8 personnes (y compris le résident)	8 personnes (y compris le résident)	8 personnes (y compris le résident)
POSSIBILITÉ REPAS ACCOMPAGNANTS	OUI	OUI	OUI
MISE À DISPOSITION DE VAISSELLE	OUI Les accompagnants s'engagent à déposer la vaisselle sale sur le chariot mis à leur disposition et l'acheminer vers l'office	OUI Les accompagnants s'engagent à déposer la vaisselle sale sur le chariot mis à leur disposition et l'acheminer vers l'office	OUI Les accompagnants s'engagent à déposer la vaisselle sale sur le chariot mis à leur disposition et l'acheminer vers l'office
QUAND	Du lundi au vendredi de 12 h à 14 h	Du lundi au vendredi de 12 h à 14 h	Du lundi au vendredi de 12 h à 14 h

# UPAD « EUROPE » - LES HAUTS DU CHATEAU



- Réhabilitation des extérieurs de l'UPAD en mai et juin
- Remplacement de la terrasse en bois déformé par une terrasse plus sécurisée
- Gazonensemencé, en attente de pousser

# LES DERNIERS TEMPS FORTS DE L'ANIMATION...

Afin de respecter le droit à l'image de l'ensemble de nos résidents,  
les diapositives de cette section ne sont visibles qu'en interne.

# AVEZ-VOUS DES QUESTIONS ?



Merci à toutes et tous  
pour votre attention.